

# IMPACTS COVID-19

**Vous êtes chef d'entreprise et vous n'avez pas d'expert-comptable**

► ► **Les Experts-Comptables répondent à vos premières questions gratuitement**

**POUR BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF,  
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL**

**SOS.COVID19@ORDEC.FR**

**Les experts-comptables se mobilisent\***

\* Un des experts-comptables volontaires pour vous répondre prendra contact avec vous rapidement par téléphone (ce ne sera pas une consultation). Le dispositif est valable uniquement pour les entreprises situées dans la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, la Mayenne et la Vendée.